



Communiqué de presse, le 25 juin 2010

**La CLEF, à l'ONU à New York, avec la délégation française  
lors de l'Examen annuel du Conseil Economique et social (28 juin-2 juillet)**

Michèle Vianès, vice-présidente de la Coordination française pour le Lobby européen des femmes (CLEF) participera à la délégation officielle française, au titre des ONG, lors de l'examen annuel du Conseil Economique et Social de l'ONU.

La session commencera par l'Examen ministériel annuel qui analysera les progrès accomplis dans la réalisation du programme de développement des Nations Unies ainsi que les initiatives concrètes permettant d'accélérer le processus, en mettant l'accent sur l'égalité entre les sexes et l'émancipation des femmes.

Pour Ban Ki-moon « L'amélioration de la vie des pauvres est intolérablement lente, même s'il y a eu quelques victoires, le changement climatique, la crise alimentaire et économique ont sapé les progrès. (...) L'écart persiste entre les nantis et les démunis, entre les zones urbaines et les zones rurales, entre les hommes et les femmes. »

Treize pays, dont la France, dresseront un bilan des progrès accomplis dans la réalisation des buts et objectifs du Programme de développement des Nations Unies.

Puis suivra le débat sur « les tendances et difficultés mondiales et nationales actuelles et incidences sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes ». Michèle Vianès rappellera les conclusions du colloque organisé par Regards de Femmes et la CLEF à Lyon, sur ce thème :

- Les défis du XXI<sup>e</sup> siècle ne peuvent être surmontés en ignorant ou en écartant la moitié de la force créatrice et d'innovation de l'humanité. Les responsables politiques, économiques et financiers ont à réaliser que l'égalité entre les femmes et les hommes doit occuper une place centrale dans les réponses à la crise.
- L'égalité entre les sexes n'est pas un luxe, réservé uniquement aux périodes de croissance économique, mais une nécessité pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement. En particulier « **promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes** » (objectif 3) afin d'éviter une plus grande paupérisation des femmes et de leurs familles. Ce qui entrainera une avancée significative pour « **assurer l'éducation primaire pour tous, y compris les filles** » (objectif 2) « **réduire la mortalité maternelle et infantile** » (objectif 4 et 5) et « **réduire l'extrême pauvreté et la faim** ». (objectif 1). La prise en compte de l'égalité en droits, devoirs et dignité des femmes et des hommes ainsi que les moyens d'y parvenir concernent bien tous les OMD.

Parmi les actions à développer :

- ✓ Veiller à ce que tous les programmes internationaux, onusiens ou européens soient en français, le différentiel dans l'obtention des aides internationales entre les pays anglophones et francophones est inacceptable ;
- ✓ Dénoncer les inégalités face à l'**héritage**, à l'absence d'**Etat civil de 15% de filles** dans les pays en développement, **aux intégrismes religieux** et aux traditions néfastes pour la santé des femmes: mortalité maternelle dues aux Mutilations sexuelles, aux grossesses et mariages précoces, refus de la contraception, pandémie du VIH/SIDA,
- ✓ Promouvoir des **services sociaux et de santé professionnalisés de qualité**;
- ✓ Ecouter les femmes des pays en développement sur leurs projets ainsi que sur leur dénonciation des **microcrédits, précaires et à taux usuraires**, et sur l'aide incontrôlée à des Etats corrompus.
- ✓ Ne pas oublier que les **migrants sont majoritairement des migrantes**.

Pour la CLEF, il est de la **responsabilité de la République Française** de veiller à ce que les principes universels émancipateurs qui la fondent soient reconnus à toutes les femmes partout dans le monde .